



Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et des Transports
Direction Générale de l'Aviation Civile
Direction de l'Aéronautique Civile



**Formulaire: Demande de candidature à l'examen théorique de Pilote Professionnelle
F-DSA-029-PEL-05**

Processus : Personnel aéronautique
Version : 01
Date de création : 14/07/09

	Nom	Fonction	Date	Visa
Rédacteur	S. LAAOUJ	Chef du Service Licences et Qualifications	24/09/2009	Original visé disponible à la DSA
Vérification	A. BOULMANE	Chef de la Division de la Sécurité Aéronautique	28/09/2009	
Approbation	A. MANAR	Directeur de l'Aéronautique Civile	30/09/2009	

SOMMAIRE

Le formulaire.

DIFFUSION

Points documentaires

Historique des versions :

Date	Version	Motif de la modification	Rédacteur
04/12/2005	4	Voir D-DSA-002-ORGv01	A. BOULMANE

Niveau de diffusion : Interne Externe Confidentiel



Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et des Transports
Direction Générale de L'Aviation Civile



**DEMANDE DE CANDIDATURE
A L'EXAMEN PRATIQUE CPL (Avion)**

DELIVRANCE INITIALE

SUITE AJOURNEMENT

I. Etat Civil du Demandeur :

Nom et Prénom :.....
Né (e) le :.....A.....
Nationalité :.....
Adresse :.....
.....
Téléphone :.....

II. Références aéronautiques :

N° de la licence PPL:
Délivrée le : Valide jusqu'au :.....
N° attestation de réussite à l'examen Théorique CPL :.....
Délivrée le :.....
N° attestation de réussite à l'examen Théorique QRI :.....
Délivrée le :.....
Nombre total d'heures de vol à ce jour* :
* : Remplir l'attestation d'heures de vol ci-joint

III. Informations concernant l'examen pratique CPL :

Date souhaitée de l'examen pratique CPL :
Type de l'avion utilisé pour l'examen:
Immatriculation :.....
Aérodrome prévu pour l'examen:.....
Nom et prénom du pilote de sécurité.....
N° CPL:..... Valide jusqu'au :.....
Dans le cas d'un ajournement, date du premier l'examen :.....

IV. Organisme de Formation :

Nom de l'organisme :
Modules ou type de formation suivie :.....
Adresse de l'organisme :

A, le

RESERVE A LA DAC
DECISION DE LA COMMISSION D'EXAMEN
<input type="checkbox"/> Candidature acceptée <input type="checkbox"/> Candidature refusée
<u>Observations :</u> Fait à Rabat, par..... le :.....
Nom et prénom de l'examineur désigné :..... Date de l'examen pratique..... Type d'avion utilisé pour l'examen Immatriculation..... Aérodrome..... Résultat de l'examen pratique : <input type="checkbox"/> ADMIS <input type="checkbox"/> AJOURNE
Formations Complémentaires :.....

PIECES A FOURNIR :

- Formulaire F-DSA-029-PEL-05;
- Copie de C.I.N. ou Passeport ;
- Copie de la visite médicale Classe 1 ;
- Copie de l'attestation de réussite à l'examen théorique CPL;
- Copie de l'attestation de réussite à l'examen théorique QRI;
- Copie du carnet de vol arrêté et certifié ou relevé des heures de vol dans le cas d'une instruction homologuée.
- Attestation de suivi d'une instruction homologuée s'il y a lieu ;
- Dans le cas d'un examen après ajournement, présenter le justificatif de la formation complémentaire recommandé par l'examineur désigné.

NB :

La candidature à l'examen pratique CPL doit parvenir à la DAC au moins 15 jours avant la date souhaitée de l'examen.



ATTESTATION DES HEURES DE VOL

Je soussigné (e) (Nom et Prénom).....atteste
avoir accompli les heures de vol déclarées ci-dessous :

A. Dans le cas d'une instruction homologuée :

1. Total d'heure de vol (min 150h) :
2. Heures de vol en tant que CDB (min 70h) :.....
 - Sur compagnie :.....
 - Dont un vol d'au moins 300 NM avec arrêt complet à deux aéroports différents, indiquez le nom des aéroports :
.....
3. Heures de vol aux instruments (min 10h):
 - En vol (min5h) :.....
 - Au sol (min 5h) :.....

B. Si le candidat n'a pas suivi une instruction homologuée :

1. Total d'heure de vol (min 200h) :
2. Heures de vol en tant que CDB (min 100h) :.....
 - Sur compagnie :.....
 - Dont un vol d'au moins 300 NM avec arrêt complet à deux aéroports différents, indiquez le nom des aéroports :
.....
3. Heures de vol aux instruments (min 10h):
 - En vol (min5h) :.....
 - Au sol (min 5h) :.....

Date :

Signature :

N.B : Toute fausse déclaration annule la licence délivrée.